

# Les Irlandais appelés aux urnes pour légaliser l'avortement

Les habitants de l'île votent vendredi pour une éventuelle légalisation de l'avortement.

- Les grands partis politiques appellent à voter "oui".
- Mais l'indécision est de mise entre partisans des deux camps.

## A la veille du vote, l'indécision est perceptible malgré l'avance du "oui" dans les sondages

Reportage Tristan de Bourbon  
Envoyé spécial à Athlone

**A** lors que le jour diminue sur Athlone, capitale du comté de Westmeath, dans le centre rural de l'Irlande, trois femmes d'une quarantaine d'années enchaînent les pintes sur la terrasse de Sean's Bar, le plus vieux pub du pays.

"Le choix est difficile, je ne suis pas encore sûre de moi", souffle une jeune femme. "Oui, mais l'avortement est une décision personnelle, pas celle de l'Eglise ou des gens autour de nous", réplique sa voisine. "Nous devons avoir le droit d'avorter si nous le jugeons nécessaire. Personne n'est plus apte à prendre cette décision que nous." Et toutes trois secouent la tête, troublées.

Leur indécision est à l'image de l'Irlande, qui doit se prononcer vendredi par référendum sur la possibilité d'abroger un amendement de la Constitution afin de légaliser l'avortement (voir encadré). Un sondage publié la semaine dernière accorde 44% d'intention de vote au "oui", favorable à l'abrogation, et 32% au "non". Si son avance semble substantielle, le "oui" poursuit son recul: il recueillait 56% des intentions de vote en janvier et encore 47% en avril. "De nombreux Irlandais sont inquiets. Ils craignent, s'ils entrouvrent la porte à l'avortement, que des politiciens aux ambitions très libérales s'y engouffrent pour l'ouvrir en grand," assure Aengus O'Rourke, le maire Fianna Fail (droite) d'Athlone. "Suite à sa légalisation au Royaume-Uni, le nombre d'avortements a d'ailleurs ex-

plosé." En 1969, l'année suivant la loi passée par le Parlement britannique, 54 819 avortements ont été réalisés, 86 565 en 1970 et 126 777 en 1971. Depuis le début des années 2000, leur nombre s'est stabilisé autour de 190 000.

### Le poids de l'Eglise

Ce n'est guère une surprise, le maire d'Athlone votera "non" au référendum, comme la quasi-totalité des conseillers municipaux de la ville, tous partis confondus. Et ce, malgré l'appel de leur direction nationale à voter en faveur de la modification de la législation. Il analyse sa prudence et celle de ses concitoyens par l'influence de la religion en Irlande. "Culturellement, nous sommes loyaux à nos croyances religieuses. Notre alignement derrière l'Eglise est d'ailleurs inscrit dans la constitution, même si son influence a reculé ces dernières années en raison de nombreux scandales."

Ombre invisible, l'Eglise catholique est absente des débats. Sa principale paroisse à Athlone, Saint-Peter-and-Saint-Paul, construite à proximité de la rivière Shannon, le plus long fleuve du pays, propose même à ses fidèles les prospectus des deux camps. Dans un communiqué publié par la conférence des évêques catholiques irlandais, elle a néanmoins clairement exposé "son soutien à la vie" et des cartes imprimées par la paroisse demandent à ses ouailles de prier pour la "protection à la vie par la préservation du 8<sup>e</sup> amendement".

Pasteur de l'église baptiste de Cherith située non

loin de là, Dominic Montgomery, 62 ans, estime que l'omniprésence culturelle de l'Église a joué un rôle majeur dans le retour de bâton actuel. *“En raison du contrôle des autorités religieuses sur l'Irlande, la société a fermé les yeux sur des comportements terribles comme la maltraitance des enfants par les institutions catholiques. En réaction, certains veulent aujourd'hui tout renverser.”* S'il assure vouloir voir la situation évoluer, il voudrait mettre l'accent sur *“une meilleure compassion et plus de soutien vis-à-vis des femmes, plus que sur une solution rapide et soit disant propre qui aboutisse à nier les droits de l'enfant non né. Nous ne voulons pas de l'avortement par convenance, qui aboutirait comme au Royaume-Uni à l'avortement d'un enfant sain sur cinq”*.

Cette statistique, vérifiée, est inlassablement répétée par les affiches accrochées depuis deux semaines dans toutes les rues du pays, parallèlement à *“90% des bébés autistes sont avortés au Royaume-Uni”*. Les posters du *“non”* s'avèrent visuellement agressifs, aussi bien en raison des termes utilisés (*“meurtre”, “tuer”*) que de leurs représentations visuelles des bébés. *“Mes enfants ont été choqués et m'ont demandé plusieurs fois pourquoi des gens veulent tuer des bébés, admet le maire Eoghan O'Rourke. En même temps, les partisans du ‘oui’ ne se risqueront pas à produire des messages aussi émotionnels car ils veulent éviter de parler de la mort.”*

### Pragmatisme

De fait, à l'heure où dix femmes traversent chaque jour la mer pour rejoindre l'Angleterre, l'Écosse ou le pays de Galles pour se faire avorter, le principal argument de Brenda Mannion, la coordinatrice du *“oui”* à Athlone, est le pragmatisme. *“Le risque d'être condamnée à quatorze années de prison empêchait jusqu'alors les femmes de parler d'avortement mais pas aux avortements d'avoir lieu. La légalisation permettrait de leur fournir un meilleur soutien médical et psychologique et de ne pas interdire l'avortement à celles qui n'ont pas les moyens d'avorter à l'étranger.”* Sur les 3 265 Irlandaises parties avorter de l'autre côté de la mer d'Irlande en 2016, 38 étaient originaires du comté de Westmeath.

### Campagne de porte-à-porte

Particulièrement bien organisé, le camp du *“oui”* réalise tous les soirs des sessions de porte-à-porte à Athlone pour faire connaître ses arguments. La

quinzaine de militants de cette soirée de mai est composée d'une large majorité de femmes peu habituées à ces actions politiques. Elles regrettent *“le carcan créé par la culture religieuse”*. *“Toutes les écoles d'Athlone sont chrétiennes et tous les habitants y ont forcément fait toute leur scolarité, indique Brenda Mannion. Les Églises disposent donc ici d'une audience très réceptive à leurs idées. Elles ne veulent pas de choix individuel, alors que nous estimons que la décision d'un avortement doit être prise par les femmes et leurs familles.”* Notamment pour les cas de grossesses dues à des viols et pour les cas où le fœtus serait atteint d'une maladie, que les *“pro-vie”* ne considèrent pas comme des exceptions tant que la mère n'est pas physiquement en danger. *“Dieu a un plan pour chaque enfant, quelle que soit la manière dont il a été conçu, et même s'il est atteint d'autisme ou d'une autre maladie dégénérante,”* affirme Niamh Ward, une dévote de 21 ans. Elle voit

dans l'adoption une solution pour les mères décontenancées par cette naissance non voulue.

De fait, si les jeunes semblent plus tentés par un vote pour le *“oui”* et les personnes âgées pour un vote pour le *“non”*, l'environnement familial religieux joue un rôle prépondérant. Et dans cette région rurale, son impact est particulièrement visible. Aofe, femme d'une trentaine d'années et mère d'un enfant de dix mois, s'avoue ainsi *“déchirée entre la volonté d'offrir un choix à toutes les femmes, même celles qui n'ont pas les moyens de voyager”*, et leur donner la capacité *“de mettre fin à une vie. Et j'ai peur que l'on ouvre la porte à des comportements extrêmes”*. Quelques portes plus loin, Marlene, une vingtaine d'années et deux enfants, se déclare *“à 90% certaine”* de voter pour le *“non”*. Pourtant, admet-elle, *“je ne connais pas du tout les arguments des deux côtés, je me base surtout sur l'expérience d'une amie qui se sent toujours coupable d'avoir avorté”*. Culpabilité, peur, ces sentiments ressortent régulièrement dans les témoignages de ces électrices.

Tandis que le débat se durcit et que les intentions de vote se resserrent, l'éventualité que les indécis votent *“non”* au nom de la stabilité est bien réelle. Et qu'ils interdisent ainsi toute légalisation de l'avortement. Un cas exceptionnel en Europe de l'Ouest. Dans ce pays conservateur, cette situation ne perturbe pourtant pas les habitants les plus radicaux. *“J'entends souvent sur les pas-de-porte que nous sommes arriérés, contrairement aux autres pays,”* raconte Nathan Dancey, 29 ans, le responsable d'un centre de retraite pour des groupes chrétiens. *“Nous devrions au contraire prendre les devants en termes de droits humains pour tous dans la société. Que l'enfant non né ne soit pas oublié.”*

## Épinglé

---

### Légaliser l'avortement jusqu'à la 12<sup>e</sup> semaine de grossesse

**Le 7 septembre 1983**, 66,9% des Irlandais votaient en faveur de l'intégration d'un 8<sup>e</sup> amendement à leur Constitution: "L'Etat reconnaît le droit à la vie à l'enfant non né, en prenant en compte le droit égal à la vie de la mère, garantie de respecter dans ses lois et, tant que possible, de défendre et de faire valoir ses droits." Ses promoteurs, le mouvement pro-vie, voulaient s'assurer que les partis politiques et la justice irlandaise ne puissent pas légaliser l'avortement, pourtant déjà interdit. Il demeure actuellement punissable de 14 ans de prison, même si une telle condamnation n'a jamais été prononcée malgré les milliers d'avortements réalisés chaque année par des résidentes irlandaises dans la seule Grande-Bretagne.

**Vingt-cinq ans plus tard**, les Irlandais sont appelés à voter sur la volonté des autorités d'abroger cet amendement. L'ensemble des partis politique nationaux, en dehors des radicaux de droite de Renua, sans élus au Parlement, se sont déclarés favorable au changement de législation, y compris le Fianna Fail, de droite. Dans un rapport publié fin mars, le gouvernement a fait savoir qu'il comptait autoriser les femmes à avorter sans précondition jusqu'à la douzième semaine de leur grossesse. Après un passage devant un médecin, chargé de déterminer l'avancée de leur grossesse, elles devront attendre 72 heures pour subir la procédure médicale. Si les opposants à l'abrogation du 8<sup>e</sup> amendement déclarent sur leurs affiches de campagne que le gouvernement entend également autoriser les avortements jusqu'à six mois de grossesse, le Premier ministre Leo Varadkar (Fine Gael, centre droit) a assuré que "*les avortements tardifs seront illégaux*". Sauf si la vie de la mère était en danger, comme c'est déjà actuellement le cas. Sur les 3265 résidentes en Irlande ayant subi un avortement en Grande-Bretagne en 2016, 2766 (soit 85 %) l'ont réalisé avant la 12<sup>e</sup> semaine. **T. de B., à Athlone**